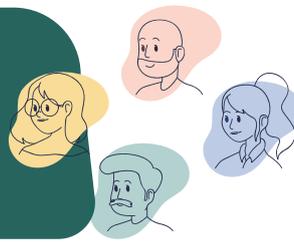


LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS



Ils sont à votre écoute et peuvent vous conseiller et vous aider.



QUI SONT-ILS ?

- Des bénévoles, membres d'une association agréée par le Ministère de la Santé
- Porte-paroles des usagers dans les commissions et instances de l'établissement
- Nommés par le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS)



QUELLES SONT LEURS ACTIVITES ?

- S'impliquer dans la démarche qualité et gestion des risques de l'établissement
- Veiller au bon suivi des plaintes et des réclamations
- Définir et mettre en œuvre le projet des usagers et participer au projet d'établissement
- Participer à la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS)



QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

- Participer activement à la Commission Des Usagers (CDU), et autres instances où ils sont membres
- Veiller au respect des droits des usagers
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil, de la prise en soins des patients et de l'accompagnement de leurs proches
- Faciliter leurs démarches

QUI SONT-ILS ET COMMENT LES CONTACTER ?



Mme STECK Anne

Alsace Alzheimer 67



Mme HARTMANN-BOUHMIDA
Leïla

Association Française du Gougerot
Sjögren et des Syndromes Secs



M. STOLL Claude

Fédération Générations
Mouvement 67

Les représentants des usagers (RU) participent à la CDU, avec :

- Un médiateur médecin et son suppléant
- Un médiateur non médecin et son suppléant
- Le directeur et le responsable qualité

La liste complète est affichée à l'accueil.